

Paris, le 12 octobre 2004

Communiqué de Presse

RAPPORT THELOT : un avenir pour l'école

Au terme d'un débat national sans précédent, que l'UNAPEL n'avait cessé d'appeler de ses vœux, la commission présidée par M. Claude THELOT vient de publier le résultat de ses travaux.

Chacun observera la clarté de la rédaction et le ton inhabituel de ce texte. Ainsi, l'éducation peut-elle devenir l'affaire de la communauté nationale et, singulièrement, de tous les membres de la communauté éducative.

Si l'on peut regretter, sur le fond, que la commission ait fait le choix de ne pas proposer explicitement une définition de l'école de la République, on doit se féliciter de l'affirmation selon laquelle celle-ci est appelée à remplir une mission éducative, pour faire face à de nouveaux défis.

De même, l'UNAPEL souscrit pleinement au vœu de réussite de tous les élèves, qui répond à une préoccupation majeure des parents.

Enfin, elle se félicite de l'attention particulière accordée au rôle de chaque personne au sein d'une école innovante et porteuse d'un projet éducatif spécifique, une école lieu de vie animée par un climat de fraternité.

L'UNAPEL se tient prête dès maintenant à contribuer à l'élaboration de la loi d'orientation sur l'école annoncée à plusieurs reprises, qui doit trouver dans le rapport THELOT une riche source d'inspiration.

Une chance historique se présente pour la France de dire sa confiance en son propre avenir, qui est celui de ses enfants. Elle doit être saisie sans délai.

Contact presse : Nathalie Cardeilhac : 06 63 08 41 30 / 01 53 73 73 90

Unapel - 277 rue Saint-Jacques – 75240 Paris Cedex 5
www.apel.asso.fr